

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 MAI 2024 A 9H30
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023**

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023

L'Assemblée Générale décide sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice social clos le 31 décembre 2023, d'un montant de 8 872 574,20 dirhams comme suit :

Bénéfice net comptable 8 872 574,20 DH

(+) Report à nouveau des exercices antérieurs 515 681 484,48 DH

(=) Bénéfice distribuable 524 554 058,68 DH

(-) Dividendes proposés 55 263 020,00 DH

(=) Au compte report à nouveau : 469 291 038,68 DH

Le dividende à distribuer s'élèverait ainsi à 55 263 020,00 dirhams, soit 2 dirhams par action.

Le paiement sera effectué à partir du 5 juillet 2024 selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.